



# Les violences conjugales dans le divorce

**Fiche pratique** publié le **02/11/2016**, vu **1197 fois**, Auteur : [Agence AFIP Détective](#)

## **Que dit la loi ? Quelles en sont les sanctions ? Comment divorcer ?**

Longtemps banalisées voire niées, les violences conjugales sont aujourd'hui au cœur d'un vaste débat de société. Véritable problème de santé publique, elles ont été instituées grande cause nationale en 2010, preuve de la prise de conscience, tardive mais salutaire, de la part des pouvoirs publics. Il en a résulté une évolution de l'arsenal législatif visant à protéger les victimes de ce type de violences.

Si le phénomène est loin d'être endigué, le durcissement des textes de loi et l'évolution des mentalités ont permis une libération progressive de la parole des victimes. Mais les barrières du silence s'estompent trop lentement, car le sujet relève de la sphère intime. A l'abri derrière les murs de la honte, les agresseurs agissent encore souvent en toute impunité. Les chiffres jettent une lumière glaciale sur la réalité : chaque année, une femme meurt tous les 2 jours sous les coups de son compagnon !

En 2000, l'enquête nationale sur la violence faite aux femmes a permis de sonder un échantillon de 7000 personnes. Là encore, les statistiques apportent un éclairage saisissant sur l'ampleur du phénomène : 10 % des femmes ont affirmé avoir été victimes, à des degrés divers, de violences conjugales au cours des 12 mois précédents ! De façon plus étonnante, il existe également des hommes subissant ce type de violences au sein du couple. Mais sans être marginal, le phénomène n'en demeure pas moins minoritaire, comme le confirme l'Observatoire National de la délinquance. Force est de constater que toutes les catégories sociales sont concernées, et qu'aucune tranche d'âge n'est épargnée ! Il est donc crucial et urgent de lever le voile sur un phénomène trop longtemps tabou ...

[Lire la suite de l'article sur les violences conjugales dans le divorce](#)